



Dossier d'inscription pour l'Accueil de Loisirs de la Tour d'Aigues

Centre Social et Culturel l'Aiguiers

60 rue du Parc
84240 La Tour d'Aigues

04.90.07.23.00

accueilaiguiers@gmail.com

<https://www.centresocialaiguiers.com/>

Liste des pièces à fournir pour l'inscription

- Photocopie du carnet de santé de l'enfant (vaccins à jour)
- Attestation de sécurité sociale sur laquelle figure l'enfant
- Attestation d'Assurance responsabilité civile (scolaire)
- Justificatif du domicile
- Attestation quotient familiale en cours de validité (CAF ou MSA) sinon dernier avis d'imposition
- P.A.I : Projet d'accueil individualisé à fournir en cas d'allergie(s)

Tous les ans à la rentrée de septembre, ces mêmes documents seront demandés afin de mettre à jour le dossier.

L'inscription d'un enfant aux activités de l'accueil de loisirs n'est possible que lorsque son dossier est complet et le règlement effectué.



NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Responsable légal 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Portable :

Maison :

Travail :

Mail de correspondance :

Responsable légal 2

Nom :

Prénom :

Adresse:

Ville :

Portable :

Maison :

Travail :

Autre personne à prévenir en cas d'accident :

Nom/Prénom :

Téléphone :

Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant à la sortie des activités

Nom/Prénom :

Téléphone :

Lien de parenté :

Nom/Prénom :

Téléphone :

Lien de parenté :

Nom/Prénom :

Téléphone :

Lien de parenté :

Nom/Prénom :

Téléphone :

Lien de parenté :

Nom/Prénom :

Téléphone :

Lien de parenté :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Cette fiche est à remplir **très soigneusement**. Elle sera confiée au Responsable **de l'accueil de Loisirs** auquel l'enfant participe, et permettra de répondre efficacement et rapidement aux questions médicales en cas de nécessité.

Renseignements médicaux concernant l'enfant

Lunettes Oui Prothèses auditives Oui

L'enfant présente-t-il des allergies ?

Allergies respiratoires : non oui Lesquelles ? :

Allergies alimentaires : non oui Quel(s) aliment(s) ? :

Autres allergies : Oui (Précisez les symptômes en cas d'allergie importante)

P.A.I

Il sera demandé un Projet d'Accueil Individualisé et l'ordonnance du médecin avec le protocole d'administration pour la prise de médicaments. Ces documents sont indispensables à l'accueil de l'enfant en collectivité.

Présente-t-il des contres indications à la pratique d'activités physiques ? :

Oui Non

Si oui, lesquelles ? (Joindre un certificat médical en cas de contre-indications).

Présente-t-il un handicap particulier ? Oui Non

Si oui, lequel ? _____

Remarques particulières :

Afin de nous permettre d'accompagner au mieux votre enfant, indiquez ci-dessous avec précision, les autres difficultés de santé, de comportement ou de communication de l'enfant (suivi spécialisé, protocole d'intégration scolaire avec ou sans AVS ...) ou toutes autres recommandations utiles (alimentation, ...)

Nom du Médecin de famille : Dr _____ Tél. : _____ Ville : _____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____

Responsable légal de l'enfant (nom, prénom) _____

- Autorise mon enfant à participer aux activités et sorties proposées par le centre de loisirs.
- Autorise les animateurs à le transporter au cas échéant sur les différents lieux d'activités.
- Autorise mon enfant à quitter seul le centre de loisirs à partir de 17h (pour les 9/13 ans)
- Autorise le Directeur (**en cas d'urgence si les parents ne sont pas joignables**) à faire appel aux services d'urgence (pompiers, SAMU ,SMUR, gendarmerie...) qui prendrons en charge l'enfant.
- Autorise le Centre Social à diffuser les photos de mon enfant prises dans le cadre des activités pour illustrer des articles de presse ou des expositions.
- Atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs (de l'Aiguier et de l'Accueil de Loisirs)et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.
- Atteste que mon enfant nage sans brassard

Fait à _____

Le : _____

Signature :

Règlement intérieur général

- 1.1 Toute personne adhérente à l'Aiguier s'engage à :
- Respecter les valeurs de respect de tolérance et de laïcité prônées par l'Aiguier
 - Respecter les différents règlements concernant les activités Familles, ALSH, Camps, etc.
- 1.2 Pour des raisons comptables, il ne peut y avoir de remboursement des sommes engagées pour les diverses activités et camps. Seuls des avoirs seront consentis sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation (employeur, police...), présentant un cas de force majeure. Dans le cadre des camps, aucune annulation n'est possible sauf sur certificat médical. Dans ce cas 50 % de la somme sera retenue.

Le Centre Social est une association loi 1901. De ce fait, il vous est possible de participer aux différents secteurs (ALSH, Familles, Séniors...), et de faire partie du Conseil d'Administration pour contribuer à la gouvernance de l'Aiguier. N'hésitez pas à vous informer auprès de l'Accueil ou auprès de vos animateurs.

Je soussigné _____ certifie avoir lu le règlement général et en approuver les termes.

Fais-le _____

Signature